COMMUNE DE SAINT-CYR SUR MER

Étude chromatique

S387 - FT 1 045 18 14

Octobre 2018

Commune de Saint-Cyr sur Mer

PREAMBULE

La commune de Saint-Cyr sur mer souhaite élaborer une palette chromatique applicable au territoire communal.

Elle sollicite l'appui du CAUE VAR pour l'élaboration d'une charte chromatique. Ce document portera plus particulièrement sur les couleurs des façades, menuiseries et ferronneries et le CAUE VAR conseillera la commune sur la réalisation de supports de communication les mieux adaptés pour l'information du public.

Les prestations portent sur une mission de conseil ayant pour objet une étude chromatique:

- Analyse de la perception des entités urbaines bâties à partir des grands paysages.
- Analyse des traces chromatiques éventuelles.
- Élaboration d'une palette de couleurs se déclinant sur l'ensemble des éléments du patrimoine architectural (façades, modénatures, menuiseries, ferronneries).

Le CAUE VAR apportera tous les conseils, orientations et prescriptions propres à garantir la qualité du projet et sa bonne insertion au site environnant traduit dans l'étude qui suit.

SOMMAIRE

I-L'étude architecturale et chromatique ... 4

Polychromie des façades 6

Coloration de l'enduit 7

II- Les recommandations 8

Les corps d'enduit 8

Les toitures 9

Coloration des menuiseries extérieures 10

- Recommandations pour les fenêtres
- Recommandations pour les contrevents
- Recommandations architecturales pour les portes d'entrée
- Recommandations architecturales pour les portes des garages et remises

Les modénatures 14

Les réseaux et autres parasites 16

Palette chromatique

I-L’étude architecturale et chromatique

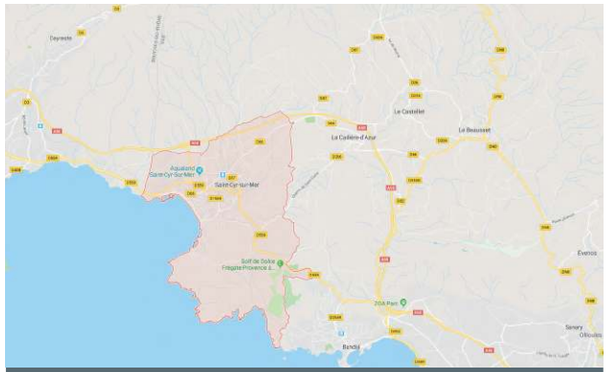

SITUATION DE LA COMMUNE

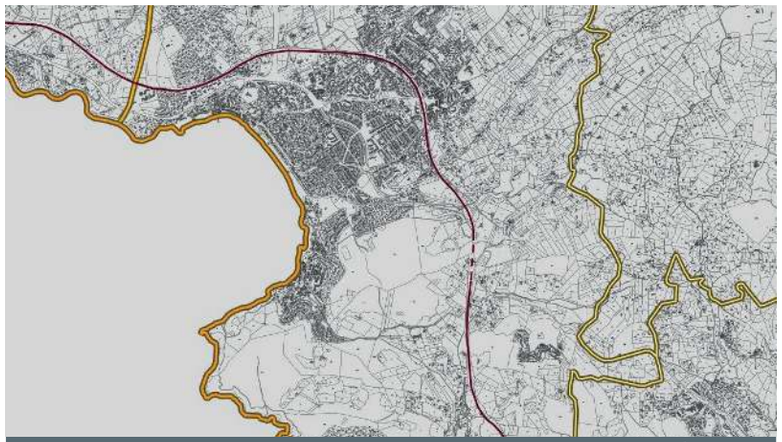

PHOTO AÉRIENNE

La commune de soucieuse du devenir de son environnement architectural, urbain et paysager, souhaite réaliser une palette chromatique applicable au territoire communal. Cela doit permettre de conserver une certaine cohérence, une harmonie au niveau du bâti et des paysages. On pourra ainsi garantir la qualité chromatique et architecturale de la ville.

La réalisation de cette étude chromatique doit permettre de sensibiliser les pétitionnaires quant à la bonne intégration de leur habitation, afin de préserver l’homogénéité du patrimoine. Il doit fournir en parallèle un outil aux élus et aux instructeurs, leur permettant une meilleure analyse du projet. Il s’agit de proposer une démarche globale pour recréer une harmonie au niveau du bâti et des paysages. Un outil d’aide à la décision, pour la mise en œuvre des ravalements de façades et des autres travaux de peinture extérieurs, afin de redynamiser le patrimoine architectural.

Des couleurs indicatives sont réunies pour chaque élément de la façade : les fonds, les décors, les boiseries et les ferronneries.

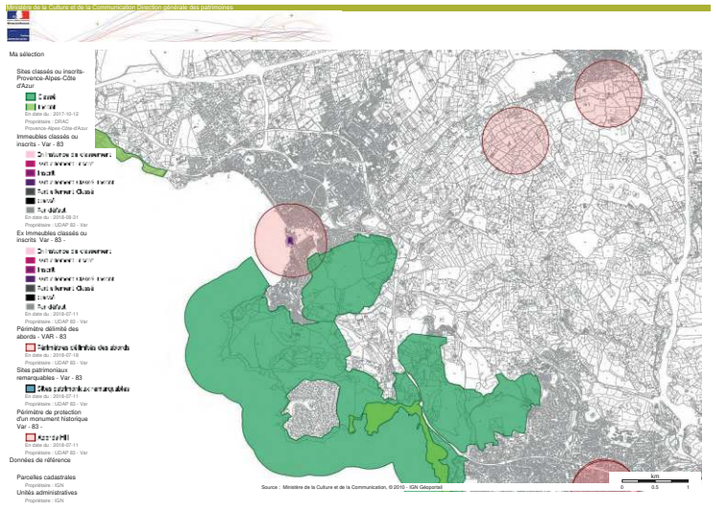

Cadastre napoléonien daté de 1830, source Archives Départementales du Var.

Située sur le littoral à l'extrême Ouest du Var dans le bassin du Beausset, Saint-Cyr appartient à la communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume. En 1825, elle est détachée de la commune de La Cadière-d'Azur. A cette époque, c'est un territoire agricole ponctuée de bastides et châteaux comme le présente le cadastre napoléonien de 1830. Le centre est limité aux actuelles rue de la République, rue Roger Moutte et la place Portalis. Le hameau de la Madrague est déjà présent ainsi que le hameau Saint Louis qui le jouxte. La commune présente une variété de formes architecturales, urbaines et paysagères héritages de son histoire.

Au nord-est, la plaine ponctuée de domaines témoin du passé agricole et viticole.

Le centre ancien situé au milieu de la plaine avec une architecture allant essentiellement du XIX° au début du XX°.

Les deux ports des Lecques et de la Madrague situés aux deux extrémités de la grande plage de sable blanc des Lecques.

Entre ces trois centres, les maisons et de petits collectifs s'implantent dans des jardins donnant une place importante au végétal. L'ensemble présente des styles architecturaux allant de la fin du XIX° en passant par le traditionnel régionaliste des années 30 et 40 et le moderne mais aussi une écriture plus banale depuis les années 70. Dans les anciens lotissements antérieurs à 1950, les jardins sont délimités par un mur bahut en pierre surmonté de grilles de clôture ajourées. Les jardins foisonnent d'une diversité d'essences végétales : tamaris, bambous, figuiers, palmiers, pittosporum, grimpantes, laurier-roses... Ces éléments gèrent une transition douce entre l'espace public et le domaine privé.

Au sud, s'étend une vaste zone (en grande partie site classé) où vignobles, pinèdes et calanques se côtoient.

Une partie de la commune est dans le périmètre de protection (500 m) de l'enclos de la Madrague (Villa Tauroentum) et en site classé et inscrit.

Polychromie des façades

Saint-Cyr présente quelques traces de badigeon coloré ocres jaunes, ocres rouges et des terres sur son bâti ancien ainsi que des tons très clairs pour ses maisons « modernes » (des années 50 à 60) et contemporaines.

La couleur, dans l'architecture, est un élément essentiel qui peut modifier l'impression des volumes, l'ordonnance des façades, contribuer à accentuer un effet plutôt qu'un autre. La surface colorée est faite d'environ 60 à 70 % d'enduit, 30 à 35 % de couverture, le reste va à la polychromie des menuiseries extérieures.

Dans la campagne, les bastides s'intègrent parfaitement dans leur site de par la teinte naturelle gris doré, donnée par la couleur des matériaux (sable, terre et pierre) pris sur le site lui-même. Le centre et les ports de Saint-Cyr se compose d'immeubles et de villas aux enduits peints. Les maisons d'avant-guerre sont en pierres dites de « tout venant » présentant des joints larges et irréguliers qui étaient destinés à être enduites. Les joints poreux et les pierres étaient ainsi protégés. Ces enduits sont recouverts d'un badigeon de chaux qui permettait de protéger mais aussi d'amener un décor. Les cabanons, les bergeries isolées et certaines bâtisses agricoles non habités peuvent rester non enduits si les pierres constituent un parement soigné, assisé et suffisamment régulier. Un rejointoiement pourra être réalisé à la chaux teintée du ton de la pierre.

Coloration de l'enduit

En principe, les façades étaient destinées à être enduites. **La qualité de matière et de couleur des enduits traditionnels provient avant tout de l'emploi exclusif de chaux grasse et de sable local**. Parfois, on rajoutait un peu de terre locale, de tuiles et tuileaux écrasés et pulvérisés. Les enduits les plus achevés étaient lissés à la truelle et badigeonnés. Ces enduits n'étaient jamais parfaitement dressés et suivaient les imperfections du mur. **Leur surface ondule et donne ainsi une impression de vie**. Ce détail n'est pas sans importance aujourd'hui quand il s'agira de le restaurer. Un enduit lissé à la truelle sera à privilégier, un enduit stuccé sur un édifice érodé par le temps n'est pas adapté. **Les enduits, leur matière et leur teinte, sont d'une importance capitale pour la protection des maçonneries et pour l'aspect du village. Il est souhaitable de les réaliser suivant la mise en œuvre traditionnelle afin d'éviter la monotonie et le mauvais aspect des revêtements contemporains**.

Sur les constructions antérieures aux années 60, l'usage de la chaux est primordial pour des questions techniques en rapport avec le comportement et la compatibilité avec les matériaux qui composent le bâti ancien. Elle est aussi liée à des considérations esthétiques du point de vue du patrimoine et de sa mise en valeur. Au plan de la finition, de la coloration ou encore du vieillissement, la chaux apporte aux parements des qualités incomparables. Le badigeon de chaux en finition permet d'obtenir une finition veloutée et nuancée qui donne des parois « vivantes ». En bord de mer, on privilégiera une peinture minérale aux silicates de potassium.

Les enduits teintés dans la masse trop riche en ciment et les peintures organiques ou organo-minérales sont à exclure, ils donneraient un aspect trop uniforme et plus plat.

La chaux est un liant et l'élément de base de la construction traditionnelle.

Elle est utilisée pour les enduits et les badigeons. La chaux est un **matériau minéral souple** que l'on applique mélangé à divers agrégats pour **enduire** les murs et pour **jointoyer** les pierres ou bien, simplement diluée dans de l'eau en lait ou en pâte, pour différentes techniques décoratives de peinture. **La chaux se colore par les sables ou par adjonction de pigments**.

Les enduits ont deux rôles prioritaires :
La protection et l'isolation, contre l'humidité et ses mécanismes de pénétration de l'eau (gravité, capillarité, condensation, gel); également contre la conjugaison vent et humidité.

La présentation, pour redresser les surfaces internes inégales mais également pour habiller les parements externes, en leur ajoutant une dimension décorative. Au-delà de ce rôle de présentation, l'enduit appartient au domaine de l'architecture et participe à sa composition.

II- Les recommandations

Les corps d'enduit

Pour les constructions antérieures aux années 60, ils sont généralement au nombre de trois, et très minces:

- **la couche d'accroche**, maigre,
- **la couche de dégrossissage**, ou corps d'enduit, encore très sablonneux,
- **la couche de finition**, assez grasse…

… et son traditionnel **badigeon à la chaux** pour sa protection et sa décoration.

Il est important de préciser qu'un bon mortier doit être composé de granulats de différentes tailles, afin d'éviter les vides, d'obtenir une meilleure cohésion et plus de points de contact.

Le choix des sables

Le choix d'un sable pour la réalisation d'un mortier n'est pas un acte neutre ; le sable représente 80% de la masse du mortier.

Résistance : il constitue l'ossature du mortier ; les gros grains assurent la résistance mécanique, et les grains fins la plasticité.

Coloration : l'effet de transparence de la chaux laisse ressortir la coloration des sables utilisés.

Variation de l'aspect : les sables locaux personnalisent l'aspect du mur et sont à privilégier pour une meilleure intégration;

Un bon mortier doit présenter une grande richesse de taille de granulats.

Les enduits prêts à l'emploi présentent généralement des **mélanges de sables de trop pauvre variété**, trop fins, où le liant tient une place trop importante. Une granulométrie riche permet de « remplir tous les vides» qu'alors le liant pourrait occuper en trop grande quantité *(d'où encore des risques de faïençage)*.

Les finitions

L'utilisation de la taloche s'est trop généralisée depuis une trentaine d'année, car elle permet de travailler vite, et avec des épaisseurs d'enduit importantes ; cet outil n'est apparu qu'au XIX^{è} siècle et ne devrait donc pas être utilisé sur des immeubles plus anciens ! Seule la finition à la truelle permet de travailler des épaisseurs moindres, et donne un meilleur rendu à la surface *(lisse, sans trace de sable, ni cet effet vermiculé)*.

L'enduit teinté dans la masse est possible dès lors que le poids de pigments ne dépasse pas 3% du poids de chaux; au-delà, la quantité de fines est trop importante, et il est nécessaire d'adjuvanter, donc de pervertir l'enduit, de le rendre hydrofuge, et donc contraire aux qualités propres de la chaux…

Attention !

• Aux enduits *(inadaptés à du bâti ancien)* se décollant au bout de 10 ans, ou générant des pathologies très préjudiciables pour le bâtiment, *(enduit ciment sur de la pierre calcaire)*.

• Aux peintures aux principes irréversibles *(de type piolite, vinylique ou autre)* condamnant à jamais des enduits et décors anciens.

• Au choix de l'entreprise : confier la réalisation des travaux à une entreprise qualifiée est primordiale. Certains matériaux exigent un savoir-faire particulier.

Les toitures

Les toits, se superposant les uns aux autres suivant la topographie du site, participent à l'ambiance colorée du village. Les toitures sont réalisées avec des tuiles de tons clairs, rosés ou rouge.

Les toitures et les génoises doivent être restaurées ou restituées à l'identique de l'origine.

Les descentes d'eaux pluviales doivent être en zinc ou cuivre naturel.

Coloration des menuiseries extérieures

La menuiserie qui ferme la baie est la membrane sensible entre le dedans et le dehors. Partie intégrante de la composition et de l'ordonnance de la façade, elle obéit à la fois aux fonctions d'éclairement, d'aération et de protection. C'est un élément important de l'expression architecturale, elle appartient à l'histoire du bâtiment.

Au niveau des teintes, on trouve le ton rouge foncé (certains feuillages d'automne) avec toute une série de variantes, puis viennent les menuiseries de couleur vert (feuillage des cyprès, des oliviers …) et les tons bleutés avec tous les dégradés (bleu lavande, bleu charrette).

Le remplacement des fenêtres, des contrevents et des portes doit être adapté à l'architecture du bâtiment. Le remplacement doit se faire à l'identique de l'origine en bois. Le PVC et l'aluminium sont à exclure.

Il est important d'harmoniser l'ensemble des baies pour toute une façade en respectant le style d'origine.

Recommandations architecturales pour les fenêtres

Pour les bâtiments antérieurs à 1940, les fenêtres seront changées à l'identique de l'origine **en bois peint**, elles seront constituées de deux vantaux ouvrant à la française avec petits carreaux, au forme et dimensions d'origine. La fenêtre doit toujours **s'implanter en feuillure**, après **dépose de l'ancien cadre**. Les menuiseries de type rénovation sont proscrites. Toutes les fenêtres doivent être du même dessin que celui des **menuiseries d'origine** de l'immeuble. **La fenêtre doit toujours être peinte**. Le PVC et l'aluminium sont à exclure.

Il est important d'harmoniser l'ensemble des fenêtres pour toute une façade en respectant le style d'origine.

Éviter

Le changement de fenêtres à deux vantaux par des fenêtres à un vantail.

La suppression des petits carreaux.

La pose d'huisserie standard non adaptée à la forme d'origine.

Le rebouchage partielle des baies.

Recommandations architecturales pour les contrevents

Les volets pleins et les persiennes seront changés à l'identique de l'origine en bois (*même modèle, dimensions et forme*). Le PVC et l'aluminium sont à exclure ainsi que les lames américaines (*plus récentes*), les volets à barres et écharpes (Z) et les volets roulants.

Il est important d'harmoniser l'ensemble des fenêtres pour toute une façade en respectant le style d'origine.

Les appuis de fenêtres d'origine (constitués d'une fine feuille d'ardoise ou en pierre plus rarement) seront conservés et restaurés ou restitués à l'identique de l'origine. Le carrelage est à exclure.

Éviter

La multiplication des modèles de contrevents et de fenêtres sur une même façade.

La suppression des contrevents existants ou leur remplacement par des volets roulants.

Photographies de portes traditionnelles à Saint-Cyr-Sur-Mer

Recommandations architecturales pour les portes d'entrée

Dans le bâti du XIX° et du début XX°, la porte d'entrée est un élément essentiel à la conservation du caractère et de la mémoire historique d'un édifice. Elle a souvent été conservée alors que le reste de la façade a été modifié. C'est pourquoi, **on évitera son remplacement par une porte industrielle standardisée et anonyme ou faussement «stylée».**

On privilégiera la restauration et le remplacement des parties abîmées chaque fois que cela est possible. En cas de nécessité, elles seront changées à l'identique de l'origine en bois, la quincaillerie d'origine (pentures, bouton de porte, heurtoir…) sera conservée et remise en place. Si la porte d'origine a disparu, une porte d'entrée en bois sera restituée suivant les modèles historiques et en fonction de la typologie architecturale de la façade. Le PVC et l'aluminium sont à exclure.

Les encadrements des portes seront restaurés avec soin.

1

2

Éviter

La transformation de la porte en fenêtre

Le rebouchage partiel pour poser une porte standard «de catalogue »

Le remplacement par une porte industrielle standardisée et anonyme ou faussement «stylée» 2

Le placage en opus incertum de pierre

La création de loggia ou de niche ouverte en RDC

La pose anarchique de boites aux lettres et de plaques de professions libérales 1

Recommandations architecturales pour les portes des garages et remises

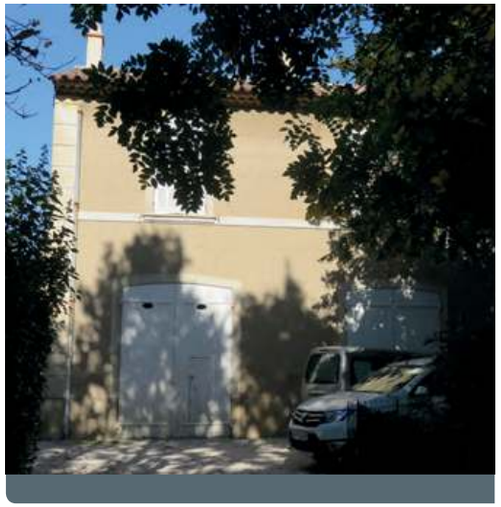

Elles seront réalisées en bois ou constituées de volets traditionnels à double panneaux de lames contrariées.

Eviter

Les portes de garage standard en métal.

Les modénatures

On appelle modénature les proportions et les profils de l'ensemble des éléments d'ornement que constituent les moulures et profils des moulures de corniche ainsi que les proportions et dispositions des membres de façade constituant le style architectural.

Ces petits détails architecturaux, traces fragiles et vulnérables de notre passé font la richesse des façades. Lors d'une intervention sur la façade, l'ensemble de ces décors et détails devra être préservé et restauré voir restitué à l'identique de l'origine sans gommage des profils.

En pierre

Les appuis de fenêtres sont parfois en pierre de taille (immeuble XVIII et XIX°). Les pierres à sculpter du secteur sont des pierres calcaires froides.

Très souvent, une feuille d'ardoise vient en couverture des appuis de fenêtres.

Ce principe d'appuis devra être conservé voire restitué. Les appuis en terre cuite ou carrelage sont à exclure.

En ciment naturel

Technique mise en place à partir du milieu du XIXe, les décors moulés ou jetés-moulés sont présents sur certaines façades du noyau ancien ravalées ou modifiées à la fin du XIX^{e}ou début XXe.

Ces éléments de modénature sont à conserver et à restaurer minutieusement.

En peinture

Les décors peints au badigeon de chaux permettent d'agrémenter les architectures modestes.

Les génoises sont toujours peintes d'un ton blanc cassé en harmonie avec le ton de la façade. Cette application permet de protéger le matériau constitutif poreux (tuiles en la terre cuite) et unifie l'ensemble qui se rapproche alors d'une corniche.

Les limites entre le badigeon et l'enduit sont souvent marquées par un filet rouge, brun ou noir.

Les réseaux et autres parasites

Les différents réseaux **d'eaux usées** seront impérativement dissimulés à l'intérieur des bâtiments.

• **Téléphone** : lors du ravalement, il est impératif de prévoir un équipement intérieur pour les réseaux Télécoms. Les câbles de branchement d'abonné extérieurs doivent être alors déposés.

• **Télévisions** : la pose de parabole en façade est à exclure. Prévoir un équipement collectif avec la pose d'une antenne en toiture voir si possible dans les combles.

• **EDF / GDF** : Les coffrets seront impérativement encastrés au nu de la façade et si possible dissimulés à l'arrière d'un portillon peint du ton de la façade. Les réseaux d'alimentation seront peints en ton sur ton de la façade.

• **Les climatiseurs : A interdire en façade**.

Favoriser les climatisations à eau ou monobloc. Les unités extérieures et les compresseurs seront impérativement dissimulés à l'arrière de persiennes adaptées dans une baie existante ou dans une cave si possible. Les condensats doivent être raccordés au réseau.

• **Les enseignes et la publicité sont règlementées par la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010.**

ÉVITER :

La pose de paraboles en façade.

La pose de compresseurs ou d'unités extérieures de climatisation en façade.

COMMUNE DE SAINT-CYR SUR MER

Palette chromatique

S387 - FT 1 045 18 / 14

Octobre 2018

PREAMBULE

SAINT-CYR SUR MER

Pour les constructions antérieures à la seconde guerre mondiale, les murs sont construits en pierre du pays hourdés de mortier de chaux et sable. Il convient, lors de ravalement ou de réhabilitation, d'employer ces mêmes matériaux (enduits et badigeons de chaux) pour des considérations techniques attachées aux questions de comportement et de compatibilité avec les matériaux qui composent le bâti ancien. Elle est aussi liée à des considérations esthétiques du point de vue de la restauration du patrimoine et de sa mise en valeur.

Les murs de clôture, du bâti rural (cabanons, remises …) présentant peu de joints pourront être enduits à « pierre vue ». Les joints seront exécutés au mortier de chaux grasse et sable.

La consistance du sable et sa granulométrie (variée) devra être retrouvée. Il faut retrouver aussi exactement que possible la couleur, l'épaisseur et la matière des joints anciens. On brossera après la prise du mortier pour raccorder en aspect avec les joints anciens. Les pierres de tailles (encadrements, soubassement) seront nettoyées par hydrogommage.

Dans tous les cas, on essaiera de retrouver la teinte d'origine des façades. On évitera de marier des teintes trop soutenues ou saturées entre elles (façades et contrevents). Chaque parcelle devra être différenciée dans le choix des teintes et le ravalement sera réalisé jusqu'en pied d'immeuble.

Toute opération à la chaux grasse doit être réalisée à l'époque convenable (demi-saisons) pour éviter les effets du gel ou du soleil.

1 - TEINTES TERRE

Pour les secteurs A et N du PLU où il est important de mettre en œuvre des teintes douces en harmonie avec la pierre structurelle et le grand paysage pour une meilleur intégration au site.
Applicables sur l'ensemble de la commune.

Application :
Badigeon de chaux ou peinture aux silicates de potassium en centre ancien.
Enduit à la chaux naturelle teinté dans la masse uniquement en secteur diffus (favoriser les enduits colorés par la terre locale).

F01 - 3479

F02 - 1177

F03 - 018

F04 - 0700

F05 - 0420

F06 - 3480

F07 - 0672

F08 - 4211 - 450 SA

F09 - 3481 - 28 SA

F10 - 3483

F11 - 4212

F12- 3762

Les teintes sont données à titre indicatif, se reporter au nuancier d'origine. Voir les équivalences en dernière page.

2 - TEINTES PASTEL

Applicables en secteurs UA, UB, UC, UD et UG du PLU.

Application :Badigeon de chaux ou peinture aux silicates de potassium en zone UA.
Enduit à la chaux naturelle teinté dans la masse uniquement en secteur diffus (favoriser les enduits colorés par la terre locale).

F13 - 3457

F14 - 0498 - 31SA

F15 - 1915 - 30SA

F16 - 3458

F17- 1084

F18- 4179

F19 - 4174

Les teintes sont données à titre indicatif, se reporter au nuancier d'origine. Voir les équivalences en dernière page.

3 - TEINTES OCRE JAUNE

Applicables en secteurs UA, UG et dans les autres secteurs uniquement sur les bâtiments antérieurs à 1940 avec l'accord de l'architecte conseil.

Les teintes les plus soutenues sont à utiliser ponctuellement.

Application : Badigeon de chaux ou peinture aux silicates de potassium en bord de mer.
Les enduits teintés dans la masse sont à exclure.

F20 - 0828 - 25SA

F21 - 136 - 96SA

F22 - 3460

F23 - 3620

F24- 3461

F25 - 3630-253 SA

F26 - 3467

F27 - 3462

Les teintes sont données à titre indicatif, se reporter au nuancier d'origine. Voir les équivalences en dernière page.

4 - TEINTES OCRE ORANGE/ROUGE

Applicables en secteurs UA, UG et dans les autres secteurs uniquement sur les bâtiments antérieurs à 1940 avec l'accord de l'architecte conseil.
Les teintes les plus soutenues sont à utiliser ponctuellement.
Application : Badigeon de chaux ou peinture aux silicates de potassium en bord de mer.
Les enduits teintés dans la masse sont à exclure.

F28 - 0422

F29 - 3475

F30 - 0698

F31 - 3740 - 33SA

F32 - 0872

F33 - 3889

F34 - 3750 - 203 SA

F35 - 3470

Les teintes sont données à titre indicatif, se reporter au nuancier d'origine. Voir les équivalences en dernière page.

5 - TEINTES « MODERNES »

Uniquement, pour les immeubles collectifs et les villas «modernes» des années 50 et 60 avec l'accord de l'architecte conseil.

F36 - 0811

F37- 3486

F38 - 0869

F39 - 1064

F40 - 1177

F41 - 3478

F42 - 0802

F43 - 3489

F44 - 018

Les teintes sont données à titre indicatif, se reporter au nuancier d'origine. Voir les équivalences en dernière page.

6 - TEINTES « DECORS »

Pour les corniches, les génoises et leur bandeau en retombée, les appuis moulurés, les encadrements et les tableaux des baies. **Ces teintes peuvent être utilisées pour les fenêtres et les portes fenêtres.**

F36 - 0811

F37 - 3486

F38 - 0869

F45 - 3901

F41- 3478

F46 - 1064

F47 - 3610

F40 - 1177

F44 - 018

Les teintes sont données à titre indicatif, se reporter au nuancier d'origine. Voir les équivalences en dernière page.

7 - TEINTES CONTREVENTS & FENETRES

En cas de changement, les fenêtres et les contrevents seront changés à l'identique de l'origine en bois peint. Une seule teinte de persiennes sera mise en œuvre par façade, ainsi que pour les fenêtres et portes fenêtres. Les teintes les plus foncées pourront être employées également pour les ferronneries et certaines portes d'entrée.

M01 - gris uranus

M02 - bleu tahoé

M03 - bleu gange

M04 - bleu tangany

M05 - 2013-6T

M06 - 2027-6T

M07 - bleu alor

M08 - Stone blue 86 FB

M09 - 2016-4T

Les teintes sont données à titre indicatif, se reporter au nuancier d'origine. Voir les équivalences en dernière page.

8 - TEINTES CONTREVENTS & FENETRES

En cas de changement, les fenêtres et les contrevents seront changés à l'identique de l'origine en bois peint. Une seule teinte de persiennes sera mise en œuvre par façade, ainsi que pour les fenêtres et portes fenêtres. Les teintes les plus foncées pourront être employées également pour les ferronneries et certaines portes d'entrée.

M10 - vert télémark

M11 - vert ficus

M12 - 2022-1T

M13 - Green Blue 84 FB

M14 - dix blue 82 FB

M15 - oval room blue 85 FB

M16 - card room green FB

M17 - 2033-5

M18 - vert galane

Les teintes sont données à titre indicatif, se reporter au nuancier d'origine. Voir les équivalences en dernière page.

9 - TEINTES CONTREVENTS & FENETRES

En cas de changement, les fenêtres et les contrevents seront changés à l'identique de l'origine en bois peint. Une seule teinte de persiennes sera mise en œuvre par façade, ainsi que pour les fenêtres et portes fenêtres. Les teintes les plus foncées pourront être employées également pour les ferronneries et certaines portes d'entrée.

M19 - Vert luzerne

M20 - vert bambou

M21 - 2030-5

M22 - vert bourrache

M23 - brun galice

M24 - 2030-6

M25 - gris platine

M26 - brun mâconnais

M27 - 2123-2

M28 - gris windsor

M29 - 2123-5

M30 - 2124-2

Les teintes sont données à titre indicatif, se reporter au nuancier d'origine. Voir les équivalences en dernière page.

10 - TEINTES PORTES

Les portes anciennes seront impérativement conservées et restaurées. Les portes modernes seront si possibles remplacées par des portes traditionnelles en bois (suivant les modèles historiques du village). Les portes en bois noble seront cirées. Les vernis sont à exclure.

P01 - 2021-1

P02 - 2021-2

P03 - 2021-5

P04 - 2020-4

P05 - 2022-3

P06 - vert bronze

P07 - bleu comores

P08 - bleu madura

P09 - bleu buton

P10 - 2126-2

P11 - 2125-4

P12 - marron provence

Les teintes sont données à titre indicatif, se reporter au nuancier d'origine. Voir les équivalences en dernière page.

11 - TEINTES FERRONNERIES

Les teintes des ferronneries doivent être utilisées en harmonie avec celles des contrevents et des portes.

RAL 7009

RAL 7012

RAL 7021

RAL 7010

RAL 7015

RAL 7022

RAL 7011

RAL 7016

RAL 7026

RAL 7031

RAL 8019

Les teintes sont données à titre indicatif, se reporter au nuancier d'origine. Voir les équivalences en dernière page.

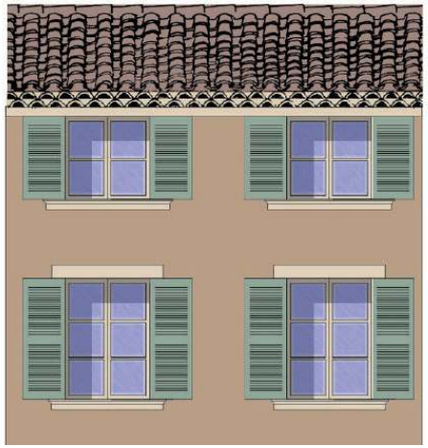

Façade F05
Décors F37
Persiennes M13

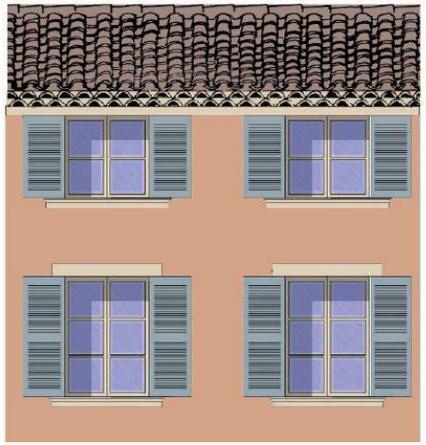

Façade F29
Décors F37
Persiennes M28

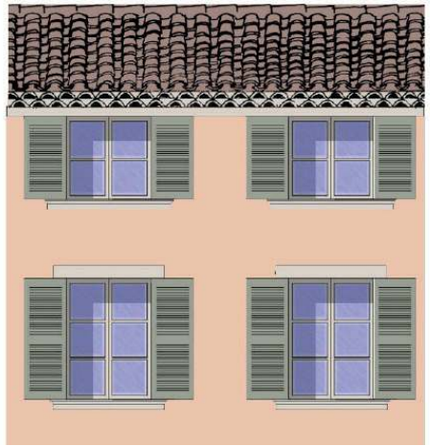

Façade F14
Décors F5
Persiennes M22

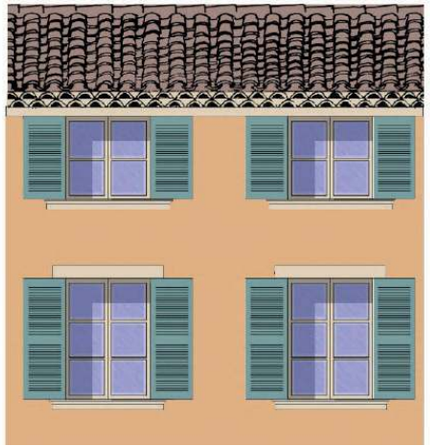

Façade F16
Décors F37
Persiennes M15

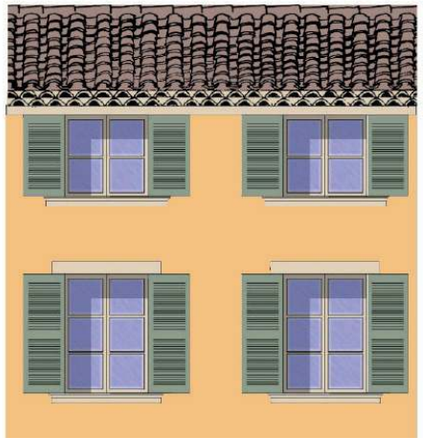

Façade F23
Décors F47
Persiennes M19

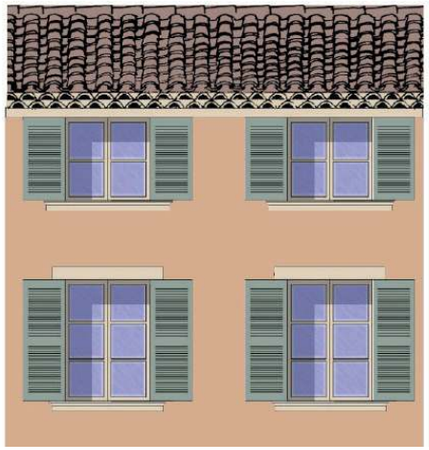

Façade F01
Décors F37
Persiennes M11

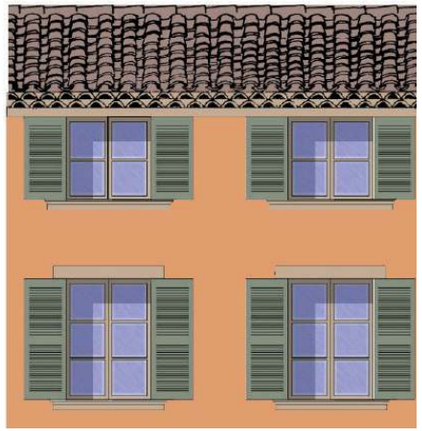

Façade F33
Décors F40
Persiennes M24

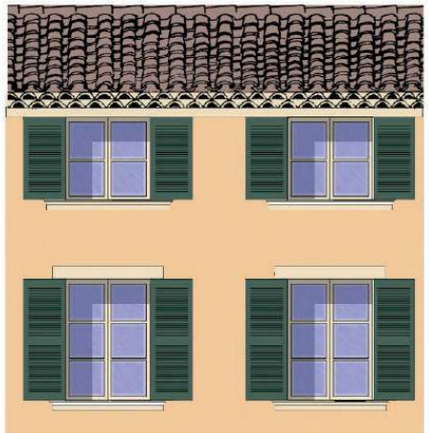

Façade F20
Décors F47
Persiennes M17

Les teintes sont données à titre indicatif, se reporter au nuancier d'origine. Voir les équivalences en dernière page.

EQUIVALENCES NUANCIER

Liste des équivalences à titre indicatif dans des nuanciers commerciaux

TEINTES FACADES

F01 = 3479V
F02 = 1177 V
F03 = 018 V
F04 = 0700 V
F05 = 0420 V
F06 = 3480 V
F07 = 0672 V
F08 = 450 SA ou 4211 V
F09 = 28SA ou 3481 V
F10 = 3483 V
F11= 4212 V
F12 = 3762 V
F13 = 3457 V
F14 = 31 SA ou 498 V
F15 = 30 SA ou 1915 V
F16 = 25 SA ou 3458 V
F17 = 1084 V
F18 = 4179 V
F19 = 4174 V
F20 = 0828 V / 25 SA
F21 = 0136 V / 96 SA
F22 = 3460 V
F23 = 3620V
F24 = 3461 V
F25 = 3630 V / 253 SA
F26 = 3467 V
F27 = 3462 V

TEINTES FACADES

F28 = 0422V
F29 = 3475V
F30 = 0698 V
F31 = 33 SA / 3740 V
F32 = 0872V
F33 = 3889 V
F34 = 203 SA / 3750 V
F35 = 3470 V
F36 = 0811 V
F37 = 57 SA / 3486 V
F38 = 26 SA / 0869 V
F39 = 1064 V
F40 = 1177 V
F41 = 216 SA / 3478 V
F42 = 0802 V
F43 = 3489 V
F44 = 018 V
F45 = 3901 V
F46 = 1064 V
F47 = 3610 V

TEINTES CONTREVENTS & FENETRES

M01 = gris uranus S
M02 = bleu tahoé S
M03 = bleu gange S
M04 = bleu tangany S
M05 = 2013-6 T
M06 = 2027-6 T
M07 = bleu alor S
M08 = Stone blue 86 FB
M09 = 2016-4 T
M10 = vert télémark S
M11 = vert ficus S
M12 = 2022-1 T
M13 = green blue 84 FB
M14 = dix blue 82 FB
M15 = oval room blue 85 FB / 2027-5T
M16 = card room green 79 FB
M17 = 2033-5 T
M18 = vert galane S
M19 = vert luzerne S
M20 = vert bambou S
M21 = 2030-5 T
M22 = vert bourache S
M23 = brun galice S
M24 = 2030-6 T / Lichen FB
M25 = gris platine S
M26 = brun mâconnais S
M27 = 2123-2 T
M28 = gris windsor S
M29 = 2123-5 T
M30 = 2124-2 T

TEINTES PORTES

P01 = 2021-1 T
P02 = 2021-2 T
P03 = 2021-5 T
P04 = stiffkey blue 281 FB / 2020-4T
P05 = 2022-3T / gris taunus S
P06 = vert bronze S
P07 = bleu comores S
P08 = bleu madura S
P09 = bleu buton S
P10 = 2126-2 T
P11 = 2125-4 T
P12 = marron provence S

LES TEINTES FERRONNERIES SONT DES TEINTES RAL

Codes : couleurs référencées dans les nuanciers des peintures
« chaux color de Saint-Astier)=SA; « La Seigneurie »=S; « Viero de Tollens »=V« Tollens » = T; « Farrow&Ball » = FB